Chambres de Métiers et de l'Artisanat

AVEC L'ARTISANAT CONSTRUISONS UN AVENIR QUI NOUS RASSEMBLE

DU 4 AU 11 JUIN 2021

SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT

artisanat.fr

DOSSIER PRESSE

#SemaineArtisanat

SOMMAIRE

1. **Pourquoi une Semaine nationale de l'artisanat ?**

2. **Avec l'artisanat, construisons…**
   - → Un avenir DURABLE : l'artisanat, pilier de la relance économique
   - → Un avenir CONNECTÉ : l'artisanat 2.0
   - → Un avenir PROFESSIONNEL : opportunités et réussites dans l'artisanat
   - → Un avenir ENGAGÉ : pour une consommation citoyenne et éco-responsable

3. **Le secteur de l'artisanat en 2021 après une année « hors norme »**

4. **Les chambres de métiers et de l'artisanat, premier réseau d'accompagnement des entreprises artisanales**

5. **Partenaire**

Chambres de Métiers et de l'Artisanat

L'ARTISANAT EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Sources CMA France au 1er janvier 2021

L'ARTISANAT, PREMIÈRE ENTREPRISE DE FRANCE

1 700 000
entreprises artisanales

23%
sont des femmes

3,1 MILLIONS
d'actifs

300 MILLIARDS
d'euros de chiffre d'affaires

4 FAMILLES DE MÉTIERS

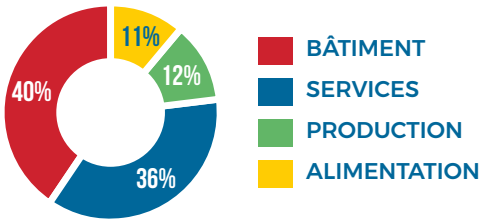

L'OFFRE DE FORMATION

130 000
chefs d'entreprise suivent, chaque année, une formation continue

100 000
apprentis formés chaque année dans nos CFA

64%
des apprentis trouvent un emploi dès la fin de leur formation

LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

21 établissements publics dans toute la France au 1er janvier 2021

- **1** établissement national
- **18** établissements de région dont 5 ultra-marins
- **2** CMA de droit local

11 000
collaborateurs au service des artisans

250 élus

136
centres de formation gérés par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat

260 000
porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprises informés

74 000
entreprises visitées

+800
opérations collectives avec les collectivités

POURQUOI UNE **SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT** ?

Du 4 au 11 juin, le secteur de l'artisanat est à l'honneur ! Reportée en 2020 pour les raisons sanitaires liées à la Covid19, la Semaine nationale de l'artisanat organisée par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat revient cette année et met en lumière, sur tout le territoire, les artisans, leurs métiers, leur savoir-faire et leurs entreprises pour permettre à chacun de découvrir ou redécouvrir un modèle d'entreprise qui répond concrètement aux préoccupations sociales, économiques et environnementales actuelles.

La Semaine nationale de l'artisanat met en avant un secteur reconnu pour la qualité de ses produits et services, son potentiel de croissance et de recrutement ainsi que les perspectives professionnelles qu'il ouvre aux jeunes et aux moins jeunes : car oui, l'artisanat forme, recrute, favorise la croissance et renforce aussi la cohésion sociale !

C'est pour toutes ses raisons que le réseau des CMA se mobilise pendant une semaine autour d'un événement national commun qui met à l'honneur l'artisanat et ses acteurs, en organisant une multitude d'initiatives locales partout en France : opérations portes-ouvertes, visites d'entreprises, démonstrations, débats...

UNE IMMERSION DANS L'ARTISANAT

Fil rouge de la semaine, les opérations originales « Artisan d'un jour », « Apprenti d'un jour » et « Créateur d'un jour » permettent à une personnalité du monde politique, économique ou encore médiatique de découvrir le secteur de l'artisanat de manière concrète et originale. Plongées une journée dans le quotidien d'une entreprise artisanale, d'un porteur de projet ou d'un apprenti dans un centre de formation, ces personnalités découvrent les attraits et les problématiques de l'artisanat : des opérations qui participent à la promotion du secteur de l'artisanat, « Première entreprise de France ».

L'ensemble des événements sont disponibles sur le portail des CMA :

https://www.artisanat.fr

AVEC L'ARTISANAT, CONSTRUISONS...

UN AVENIR **DURABLE** :

L'ARTISANAT, PILIER DE LA RELANCE

UN SECTEUR DE PROXIMITÉ ET CRÉATEUR DE LIEN SOCIAL DANS LES TERRITOIRES

Alors que l'ensemble des commerces ont rouvert le 19 mai dernier, l'attachement des Français aux artisans et commerçants qui animent les territoires au quotidien n'est plus à démontrer. Il s'est même intensifié. Que ce soit pour les habitants en zones rurales ou en ville, la proximité est redevenue essentielle : 27% des Français se rendent plus souvent qu'il y a cinq ans dans ces commerces*.

Les Français sont attachés également aux valeurs que représentent l'artisanat en 2021 : un gage de qualité, de conseils et de convivialité. Mais faire appel à un artisan c'est surtout faire vivre l'économie de son quartier, préserver l'identité locale et les savoir-faire traditionnels, et participer à l'amélioration du cadre de vie.

Depuis le début de la crise, les artisans ont démontré leur capacité d'adaptation notamment par rapport aux restrictions sanitaires mais aussi aux nouvelles pratiques des consommateurs.

*Source : Baromètre La Banque Postale - juin 2020

POUR UNE RELANCE DURABLE DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET DE L'ARTISANAT

Avec 1,7 million d'entreprises artisanales et plus de 3 millions d'actifs, l'artisanat est un secteur pilier de la relance économique, un secteur stratégique dont les valeurs, plébiscitées par de nombreux Français, doivent constituer le socle du modèle de développement de demain.

Depuis le début de la crise, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a répondu présent. Concrètement, c'est plus de 3,2 millions de contacts avec les artisans qui ont été comptabilisés.

Avec les collectivités locales, CMA France et son réseau accompagnent les entreprises artisanales pour la relance de l'activité économique et sont entièrement mobilisés pour accompagner dans tous les territoires les entreprises artisanales vers la sortie de crise.

UN AVENIR **CONNECTÉ** : L'ARTISANAT 2.0

UNE ÉVOLUTION À MARCHE FORCÉE

Aujourd'hui, le numérique vient bouleverser en profondeur l'organisation de notre société mais aussi et surtout les modes de consommation. **Aujourd'hui, il n'y a plus de doute, l'avenir de l'artisanat passe aussi par le numérique.**

La transition numérique est un facteur d'innovation et nourrit des gains de productivité pour les entreprises. La crise sanitaire a démontré que le numérique contribue à la résilience de l'économie, avec la mise en place de nouveaux modes d'organisation plus flexibles comme la vente à distance. A l'avenir, la numérisation va permettre aux entreprises artisanales :

- de mieux communiquer auprès de leurs clients ;
- d'être plus visible ;
- de développer leurs pratiques commerciales.

La numérisation impacte également la gestion administrative des entreprises en leur permettant d'optimiser les approvisionnements, de réduire certains coûts, d'analyser les données récoltées auprès des clients et ainsi, de rendre plus efficace l'organisation de leur entreprise.

BÉNÉFICIER DES NOUVELLES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE, C'EST UTILE !

Pilier de la relance économique, l'objectif de CMA France et du réseau des CMA est que chaque entreprise artisanale s'empare des nouvelles possibilités offertes par le numérique. Et pour accélérer cette transition numérique, le réseau des CMA s'est engagé auprès du Gouvernement à accompagner les entreprises artisanales via la réalisation de diagnostics. Résultats : **plus de 6 000 diagnostics et 10 000 autodiagnostics numériques** ont été réalisés depuis le début de l'année auprès des entreprises artisanales, avec un taux de satisfaction de 94% des artisans. Une réussite conclue par un nouvel engagement pour 7 000 diagnostics supplémentaires d'ici la fin de l'année.

MA TPE A RENDEZ-VOUS AVEC LE NUMÉRIQUE

CMA France et le réseau des CMA sont partenaires dans la conception et la diffusion d'un MOOC en ligne à destination des artisans afin de les aider à s'emparer du numérique : « Ma TPE a rendez-vous avec le numérique », entièrement gratuit pour les entreprises.

Après une première session au début de l'année, une deuxième session est organisée du 26 mai au 15 juillet 2021. Pour plus d'informations :

www.rdv-tpe-numerique.fr

UN AVENIR **PROFESSIONNEL** : OPPORTUNITÉS ET RÉUSSITES DANS L'ARTISANAT

UN SECTEUR QUI RECRUTE ET EMBAUCHE

L'artisanat demeure, malgré les périodes de crise, un secteur résilient et dynamique : un secteur d'avenir, qui offre de **nombreuses opportunités professionnelles**. La Semaine nationale de l'Artisanat le rappelle et met en avant des métiers « passion » porteurs de valeurs, où la tradition rime avec l'innovation, des métiers qui offrent des possibilités de carrières variées, épanouissantes avec des emplois à la clef et demain des entreprises à reprendre dans tous les territoires.

S'engager dans l'artisanat, c'est la possibilité d'entreprendre. En témoignent les 850 000 entreprises créées en 2020 en France, dont 1/3 sont des entreprises artisanales*. En plus des créations d'entreprises, 40 000 entreprises artisanales attendent d'être reprises chaque année*. L'artisanat, c'est aussi la possibilité de changer de carrière professionnelle grâce à une reconversion accessible à tous : ainsi, environ 1/3 des créateurs d'entreprises artisanales et 1/5 des repreneurs sont issus d'un autre univers professionnel*. **Les raisons de cette attractivité ?** Entreprendre dans l'artisanat permet de gagner en liberté et trouver un projet porteur de sens. L'artisanat est au cœur des valeurs du Made in France, de l'économie de proximité, de l'économie circulaire qui rendent le secteur attractif. Ce n'est pas qu'un simple travail, c'est avant tout un projet de vie !

Enfin l'artisanat, à travers l'apprentissage ou la formation continue, ce sont des débouchés dans des secteurs qui recrutent : les métiers du bâtiment, mais aussi les métiers de bouche comme la boucherie ou la boulangerie, ou encore les métiers de services comme avec la coiffure. Les métiers de l'artisanat sont exercés par des hommes et des femmes qui sont engagés par nature dans la transmission de leur savoir et qui malgré le contexte ont fait le choix de l'apprentissage : près de 150 000 jeunes sont formés dans les entreprises artisanales chaque année !

FORMER LES ARTISANS DE DEMAIN, C'EST UTILE !

Fort de ses 136 CFA et ses 100 000 apprentis, le réseau des CMA forme les artisans de demain, en proposant des formations continues ou en apprentissage : plus de 350 formations sont proposées, du CAP au BAC+3, pour former aux 250 métiers de l'artisanat.

Avec 100 000 apprentis formés (+4% en 2020), le réseau des CMA s'impose comme acteur majeur de la formation par apprentissage, véritable tremplin vers l'emploi pour les jeunes avec un

*Source : CMA France

taux d'insertion de 85% dans les 7 mois après l'obtention du diplôme.

Et pour accompagner tous ceux qui ont choisi de rejoindre le secteur de l'artisanat, le réseau des CMA a aussi formé 130 000 adultes en formation continue dont 40 000 demandeurs d'emploi en 2020.

Aujourd'hui, le réseau des CMA est leader de la formation par apprentissage. Pour preuves :

- 136 centres de formation répartis sur tout le territoire
- 100 000 apprentis formés et 130 000 adultes en formation continue chaque année
- 5 000 formateurs mobilisés
- 350 formations du CAP au BAC+3 dans 250 métiers
- des plateaux techniques à la pointe de l'innovation
- des centres de formation certifiés par le label national Qualiopi.

ON N'EST PAS N°1 DE L'APPRENTISSAGE PAR HASARD

Le 25 avril dernier, CMA France et son réseau ont lancé une campagne de communication d'envergure sous la signature « On n'est pas n°1 de l'apprentissage par hasard ». Objectif de cette campagne : promouvoir la richesse des métiers de l'artisanat et la diversité des parcours de formation par apprentissage à tous ceux et celles qui s'interrogent sur leur avenir. #GenerationArtisanat

UN AVENIR **ENGAGÉ** : POUR UNE CONSOMMATION CITOYENNE ET ÉCO-RESPONSABLE

L'ARTISANAT, PREMIÈRE ENTREPRISE RESPONSABLE DE FRANCE

Modèle de société durable et responsable, l'économie éco-responsable fait partie de l'ADN de l'artisanat avec des principes phares comme le Made in France, les circuit-courts, l'économie circulaire. Les artisans sont les premiers ambassadeurs de l'économie durable et responsable et veillent

aux bonnes pratiques comme les mobilités durables (vélo-cargo), la rénovation énergétique, la réduction des déchets, la mise en place de pratiques de recyclage, d'upcycling ou encore d'utilisation de matières non polluantes.

L'artisanat se positionne notamment comme un acteur majeur de l'économie circulaire avec les métiers de la réparation dont on estime aujourd'hui à plus de 100 000 le nombre d'artisans. Selon une étude de l'ADEME*, huit Français sur dix considèrent la réparation comme un mode de consommation d'avenir.

ASSURER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ARTISANS, C'EST UTILE !

Les CMA se mobilisent au quotidien pour valoriser auprès du grand public les bonnes pratiques de production et de consommation dans l'artisanat. Avec la mobilisation des artisans, le réseau est en ordre de marche pour mettre en œuvre les mesures de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi du 10 février 2020). Les CMA disposent notamment d'un réseau d'une centaine de conseillers d'entreprises en charge des questions environnementales et dont l'expertise est reconnue pour :

- informer sur les démarches et réglementations,
- accompagner les démarches RSE,
- renseigner sur les nouveaux modes de consommation et d'actions responsables.

Enjeu collectif majeur et axe prioritaire du plan de relance, la transition écologique est aussi un défi pour les entreprises artisanales. Et tout comme le numérique, elle constitue une belle opportunité de rebond pour les artisans. En lien avec le Gouvernement et l'ADEME, le réseau des CMA accompagnera en 2021 concrètement au moins 20 000 entreprises artisanales dans leurs démarches de transition écologique. Une convention est en cours de signature avec l'Etat pour la construction d'une offre d'intégration de la transition écologique dans le quotidien des petites entreprises, au travers de démarches de sensibilisation, de réalisation de diagnostics, de plan d'actions et de mesures d'accompagnement.

JE RÉPARE… ET ÇA REPART !

Lancé en 2012, Repar'Acteurs est un label du réseau des CMA qui permet aux artisans de la réparation de se positionner en tant qu'acteur de la réduction des déchets en mettant à l'honneur la réparation plutôt que l'achat d'objets neufs. Avec ce label, les artisans bénéficient d'un kit de communication et s'engagent à promouvoir l'acte de réparer. A ce jour, près de 4 500 artisans labellisés Repar'Acteurs et 100 000 artisans de la réparation sont répertoriés sur le site **www.annuaire-reparation.fr.**

*Source : « Les Français et la réparation - Perceptions et pratiques » - Edition 2019

LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EN 2021 APRÈS UNE ANNÉE « HORS NORME »

Si tous les secteurs de l'artisanat n'ont pas été impactés de la même manière par les confinements et restrictions sanitaires, la grande majorité des entreprises ont pu être sauvegardées grâce aux mesures de soutien lancées par le Gouvernement.

Les secteurs de l'artisanat qui ont le mieux résisté à la crise :

- Secteur du bâtiment ;
- Secteur alimentaire qui a une activité maintenue en permanence comme la boucherie, la boulangerie-pâtisserie, ou même les chocolatiers.

Les secteurs de l'artisanat qui rencontrent le plus de difficultés encore aujourd'hui :

- Les métiers de services, notamment dans les services à la personne (coiffure et esthétique) et les fleuristes ;
- Dans la production industrielle, les entreprises sous-traitantes dans l'aéronautique en particulier sont très impactées ;
- Les entreprises liées au secteur de l'événementiel, de l'hôtellerie-restauration, du tourisme.

LES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT, **PREMIER RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT** DES ENTREPRISES ARTISANALES

UN RÉSEAU UTILE AU SERVICE DES ARTISANS

CMA France, établissement public national, fédère le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) et développe des actions collectives et des services communs à destination des chefs d'entreprises artisanales, de leurs collaborateurs, et des jeunes engagés dans l'artisanat. Les CMA assurent, dans une relation de proximité, des missions de service public essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises.

Entièrement régionalisé depuis le 1er janvier 2021, le réseau des CMA a réaffirmé son expertise dans la mise en œuvre d'une offre de services harmonisées et adaptées aux besoins spécifiques de chaque territoire ; une réforme qui permet aussi aux CMA de réaffirmer leur proximité avec chaque artisan, qu'il soit implanté dans une grande ville ou en zone rurale.

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ AVEC LA CRISE

Les CMA n'ont qu'un seul mot d'ordre : être utiles et sur le terrain au plus proche des besoins des artisans en soutenant, accompagnant et informant les 1,7 million d'artisans par :

- le renforcement de leur offre d'accompagnement avec des solutions adaptées ;
- une communication engagée pour encourager les Français à consommer artisanal tout en apportant des solutions concrètes #TousAvecNosArtisans ;
- l'accompagnement des artisans dans leur transition numérique et écologique ;
- la formation de la prochaine #GenerationArtisanat dans leur 136 CFA.

L'enjeu prioritaire des CMA depuis le début de la crise a été de préserver les entreprises artisanales en faisant en sorte qu'ils puissent bénéficier au maximum des mesures de soutien. Mais pour être efficaces, ces mesures ont besoin de relais sur le terrain. Reconnu comme « interlocuteur de premier niveau » par le Gouvernement, les CMA sont aussi les acteurs du « dernier kilomètre », en contact direct avec les artisans, au plus près de la réalité des entreprises.

PARTENAIRE

MAAF Assurances est partenaire de la Semaine nationale de l'artisanat : un partenariat naturel pour la MAAF, qui a été créée par des artisans et pour des artisans. MAAF Assurances partage des valeurs communes avec les CMA telles que la proximité, l'accompagnement, le conseil et l'ambition de poursuivre le développement des entreprises artisanales dans les territoires.

www.maaf.fr

Avec

le réseau des CMA, l'Artisanat a de l'avenir

Contact presse :

presse@cma-france.fr

*Retrouvez nous sur **artisanat.fr** et **cma-france.fr***